

Une femme de justice. p. 4
Certifié « conseils citoyens ».
p. 6
D'un palais à l'autre.
p. 16

N°250 . NOV-DÉC 2017

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

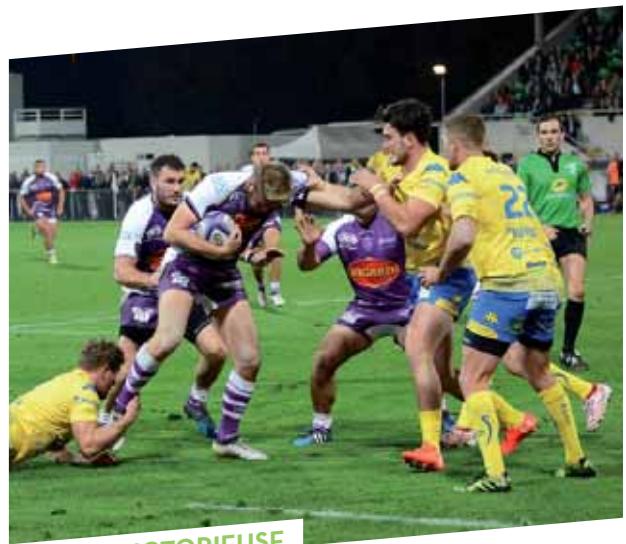


Grand format P. 8

APPELATION ■ D'ORIGINE CENTRE-VILLE

bourgembresse.fr

Clic...



Édito.

Sommaire.

TÊTES D'AFFICHE.

- 4 Anne Manoha, en toute justice.
- 5 Loïc Ripert, ambassadeur en Suède.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Certifié « conseils citoyens ».

GRAND FORMAT.

- 8 Appellation d'origine centre-ville.

PETITS FORMATS.

- 12 La recomposition du Pont-des-Chèvres.
- 13 Du neuf à Carriat.

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

- 16 D'un palais à l'autre.

TRIBUNE.

- 18 L'expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.
- Infos-service.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

SERGE BUATHIER



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MESSAGE À CEUX QUI NOUS GOUVERNENT

Jamais je n'ai mélangé les enjeux locaux à la politique nationale, hormis quand les décisions prises au plan national affectaient fortement notre ville : j'avais ainsi, sous le précédent gouvernement, regretté l'importance des baisses de dotations. Aujourd'hui, je ne peux masquer mon inquiétude sur les incidences à Bourg-en-Bresse de certaines décisions annoncées par l'État. Les premières concernent les finances locales. Le gouvernement a demandé aux collectivités une nouvelle baisse de leurs dépenses de 13 milliards d'euros, soit davantage que celle exigée par le gouvernement précédent. Comme tous les maires, je juge cet effort excessif parce qu'il ne tient pas compte des efforts importants déjà réalisés : à Bourg, perte de 13,5 millions d'euros en 4 ans et, donc par exemple, 50 emplois en moins dans les services municipaux...

Par ailleurs, je ne cache pas mon inquiétude sur les conséquences de la suppression annoncée de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. Ce tri entre contribuables me semble inéquitable, et cette mesure pénaliserait forcément les recettes de la Ville : jamais l'État n'a tenu ses engagements de « compensation à l'euro près ».

Le second sujet concerne la ponction, injuste et dangereuse, sur les organismes H.L.M., pour compenser la baisse draconienne des APL des seuls locataires H.L.M. et pas ceux des bailleurs privés. À Bourg-en-Bresse, cela signifie une perte de 2,1 millions d'euros par an : Bourg Habitat ne pourrait plus lancer de réhabilitation de logements vétustes au Pont-des-Chèvres, place Jean-Jacques Rousseau aux Vennes ou encore aux Dîmes. Ce serait inacceptable !

J'espère sincèrement que les parlementaires et le gouvernement modifieront leur position.

Jean-François Debat et le conseil municipal vous invitent à la présentation des vœux à la population

SAMEDI 13 JANVIER 2018

À LA SALLE DES FÊTES DE BOURG DE 10 H À 12 H

Prise de parole du maire à 11 h. Espace enfants et verre de l'amitié en continu



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. Rédacteur en chef : Baptiste Monnot. Journalistes : Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. Photo Une : Sébastien Tournier. Service communication : Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. Conception : *la Magazine*. Présse : Anne Claudel. Impression : Estimprim. Distribution : Médiapost. Tirage : 27 000 exemplaires. Dépôt légal : ISSN-0767-9679. Magazine lu par la Bibliothèque sonore. Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.

« Le nouveau palais de justice est une belle réussite. Toutes les activités judiciaires sont regroupées. »

Présidente du tribunal de grande instance de Bourg, Anne Manoha a piloté l'événement « La justice dans l'Ain » avec pour objectif de sortir la justice de son milieu fermé.

Bio Express'

24 mars 1998 Admission à l'École nationale de la magistrature

1979 Premier poste de juge au tribunal de grande instance de Grenoble

2012 Présidente du tribunal de grande instance de Bourg

2016 Inauguration du nouveau palais de justice de Bourg dont elle a suivi le projet



JEAN-FRANÇOIS BOGUE

Anne Manoha

EN TOUTE JUSTICE.

Anne Manoha n'est pas du genre à s'enfermer dans sa tour d'ivoire. Si elle souhaitait investir un poste de présidente depuis longtemps, elle a tenu à garder en parallèle son activité juridictionnelle pour rester en contact avec les réalités. Elle reste attachée à cette bipolarité pourtant prenante et chronophage. Préside un tribunal de grande instance, c'est être à la tête d'une véritable entreprise, en assurant la gestion des ressources humaines, du budget ou encore l'organisation des services. Anne Manoha n'aime rien moins que détecer le grain de sable qui pourrait enrayer la machine, car l'organisation c'est son affaire. En 2012, après une carrière dans plusieurs tribunaux, elle est ravie d'arriver à Bourg : « Une belle juridiction avec le projet du nouveau palais de justice que j'ai pu suivre en apportant ma culture judiciaire pour les aménagements, le choix du mobilier, des matériaux, des

couleurs. Une salle d'audience, par exemple, n'est pas une pièce comme les autres, il a fallu l'expliquer aux constructeurs. C'était un travail passionnant à mener en partenariat avec des corps de métiers différents ». Dans ce même esprit d'ouverture, elle s'est intéressée au projet d'exposition des Archives départementales, dont le fonds d'archives judiciaires est énorme. « Je voulais ouvrir le palais vers l'extérieur. L'exposition était la porte d'entrée, mais j'ai souhaité lui donner une valeur pédagogique avec des animations. Les partenaires locaux ont très vite répondu présents. » Jusqu'au 19 janvier 2018, « La Justice dans l'Ain » propose expositions, ateliers, plaidoiries, conférences, films, visites guidées... « On espère que le public va oser passer la porte du palais, car le milieu de la justice peut être intimidant parfois. »

« La justice dans l'Ain », jusqu'au 19 janvier 2018. Programmation dans les colonnes du *B'en B* mais aussi sur www.ain.fr et www.bourgenbresse.fr, le Facebook [justicedanslain](#)



**MICHAËL
MARTIN
CHOCOLATIER
VIRTUOSE**

GÉRALDINE BOURGEAUX-MARIN

En poussant la porte d'Éclat de chocolat, 9, rue Pasteur, un « feu d'artifice » de gourmandises met l'eau à la bouche. Michaël Martin, pâtissier-chocolatier, est connu pour sa virtuosité. Référencé depuis avril dernier dans l'application « Artisanat gourmand » du Gault & Millau, classé parmi les 100 meilleurs chocolatiers de France par les Croqueurs de chocolat... ce fils de viticulteur de Davayé (71) a cultivé dès l'enfance son talent. « J'aimais pâtisser, mélanger les textures, les saveurs et ressentir la joie du partage à la dégustation. » Apprenti chez les Compagnons du devoir, il entame un Tour de France de huit ans qui le conduira de Mâcon à Paris, de Nîmes à Brest... et sur l'île de la Réunion : « l'occasion de découvrir les facettes du métier, de me créer un réseau ». En 2007, le globe trotter revient aux sources, ouvre une boutique à Charnay-lès-Mâcon puis une autre à Bourg en 2016. Épaulé par son épouse, ce travailleur acharné ne compte pas ses heures : « C'est du 4 h 30-19 h tous les jours. Ma récompense, entendre les clients dire "on s'est régale !". »

RV au Salon de la gastronomie (cf. B'en'B, p. 9)



**LOÏC
RIPERT
AMBASSADEUR
EN SUÈDE**

DR

À 25 ans, Loïc Ripert, originaire du Pont-des-Chèvres, effectue un Service volontaire européen (SVE) en Suède. « Je voulais vivre une expérience à l'étranger sans me ruiner et parfaire mon anglais. » Titulaire d'une licence pro MOSEL*, Loïc s'est envolé pour Borås, ville de 66 000 habitants. « J'interviens au centre social et de loisirs Norrbyhuset. Je suis logé gratuitement par la ville avec sept autres volontaires allemand, espagnol... » À son arrivée, Loïc a été surpris par « l'extrême transparence » de la société suédoise. Son plus grand choc a été alimentaire : « J'ai découvert le fromage et les œufs de poissons en tube ! » En ambassadeur, Loïc a lancé une activité pétanque pour les jeunes, organisé une journée française. « Je travaille à la création d'un partenariat entre Norrbyhuset et le centre social de la Grande Reyssouze. En février 2018, des Suédois viendront à Bourg ; au printemps, des Burgiens iront en Suède. »

* Marketing et communication des Organisations du Spectacle, de l'Événementiel et des Loisirs



**KANIBA MADI
SISSOKO**

**LA FRANCE, UN
CADEAU DE LA VIE**

CHRISTELLE MOIRAUD

Le mot : survivant

À 22 ans, Tata a vécu plusieurs vies. Arrivé en 2014 à Lampedusa, Kaniba Madi Sissoko, surnommé Tata, est resté plus d'un an en Italie. Là, il est repéré par les équipes du film Human de Yann Arthus-Bertrand : Tata y témoigne de son périple pour fuir le Mali où une partie de sa famille a été massacrée par Daech et de sa traversée de la Méditerranée sur un canot où nombre d'occupants n'ont pas survécu.

Sans haine, Tata regarde vers le futur : « Je suis un survivant, c'est pour ça que j'ai la banane. La France m'a fait le plus beau cadeau de la vie. En 2 semaines, j'ai trouvé une famille et une formation professionnelle. Brigitte Dauvergne, ma maman blanche, m'a accueilli 5 mois chez elle, Bernadette Fromont et Michel Brocard sont à mes côtés pour m'aider dans mon insertion sociale et culturelle. »

« Tata a de l'or dans les mains, un courage et une soif d'apprendre incroyables... Sa joie de vivre, ses engagements bénévoles comme à la MJC... font qu'il a tissé des liens d'amitié avec toute la ville ! », souligne Brigitte Dauvergne. Après le CAP de boulangerie, il vise à présent le Brevet professionnel.



SERGE BUATHIER

UNE CHARTE DE L'ARBRE



SERGE BUATHIER

Le conseil citoyen Centre-Brou-Baudières s'est fortement investi dans un groupe de travail réunissant des habitants, des élus et des techniciens pour rédiger une charte de l'arbre. Anne Estingoy, conseillère citoyenne, indique : « cette charte liste les enjeux liés à l'arbre en ville : aménagement de l'espace urbain, contribution à la santé des habitants, à la qualité de l'air, à la biodiversité. Après un diagnostic, nous avons travaillé sur un plan d'action pour accroître la place de l'arbre. C'est une nécessité vitale dans nos espaces publics, de plus en plus minéraux, où l'on manque de verdure et d'arbres pour faire de l'ombre et réguler la température. Il faut également penser aux habitants qui n'ont pas de jardins ». Les deux premières actions de la charte de l'arbre ont été réalisées ce printemps par le service Espaces verts de la Ville : la création d'un verger urbain et d'un arboretum dans le parc de la Charité (coût 5 500 €).

APAISER LA CIRCULATION

Dans le cadre de la commission aménagement, le conseil citoyen Gare-Peloux-Mail-Citadelle a travaillé sur la sécurisation des traversées piétonnes avenue Pierre Sémard. « À l'issue d'un diagnostic, nous avons relevé plusieurs dysfonctionnements, notamment à la croisée de l'avenue Sémard avec l'avenue Jean Jaurès où le feu tricolore censé protéger le passage piéton était situé en aval de celui-ci et n'assurait pas la sécurité des piétons. Le feu a donc été déplacé », raconte Jean-Louis Journet, membre de la commission. Le conseil citoyen est à l'origine de la mise en place de plots à l'arrêt de bus Sémard-Victoire afin d'éviter aux automobilistes de doubler le bus arrêté et de mettre en danger la traversée des piétons. Cette expérimentation s'étendra à l'arrêt Sémard-Gare que beaucoup d'étudiants utilisent. Autre projet, rendre plus accueillante l'entrée de la ville par le pont de Lyon.

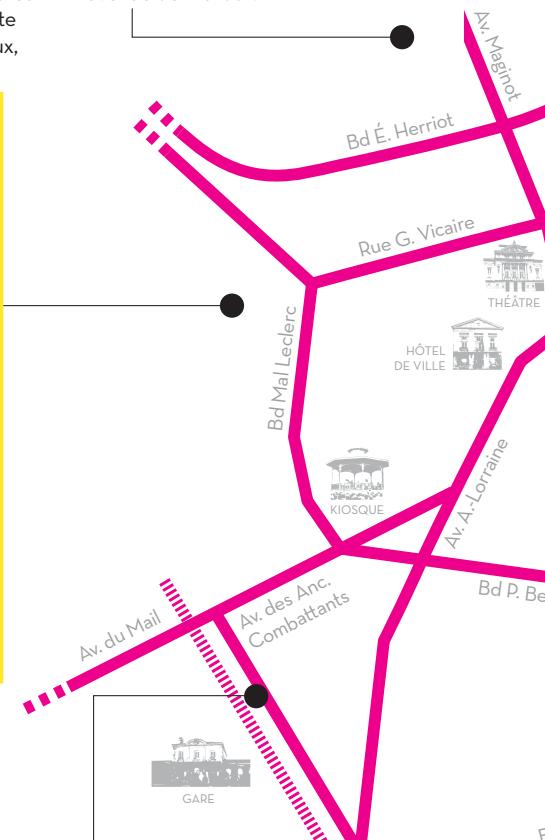


SERGE BUATHIER

PLUS DE CONVIVIALITÉ SQUARE PARANT

« Être conseiller citoyen offre l'opportunité de mieux connaître son quartier », souligne Pascaline Rodet, membre du conseil citoyen Grande Reyssouze. « Avec le groupe aménagement du territoire, nous avons eu l'idée de rendre le square Louis Parant plus agréable et avons interrogé les habitants. Quatre-vingts ont répondu au questionnaire, la majorité souhaitait la création de jeux pour enfants. Après deux ans de travail et un an d'attente des travaux, des structures multijeux,

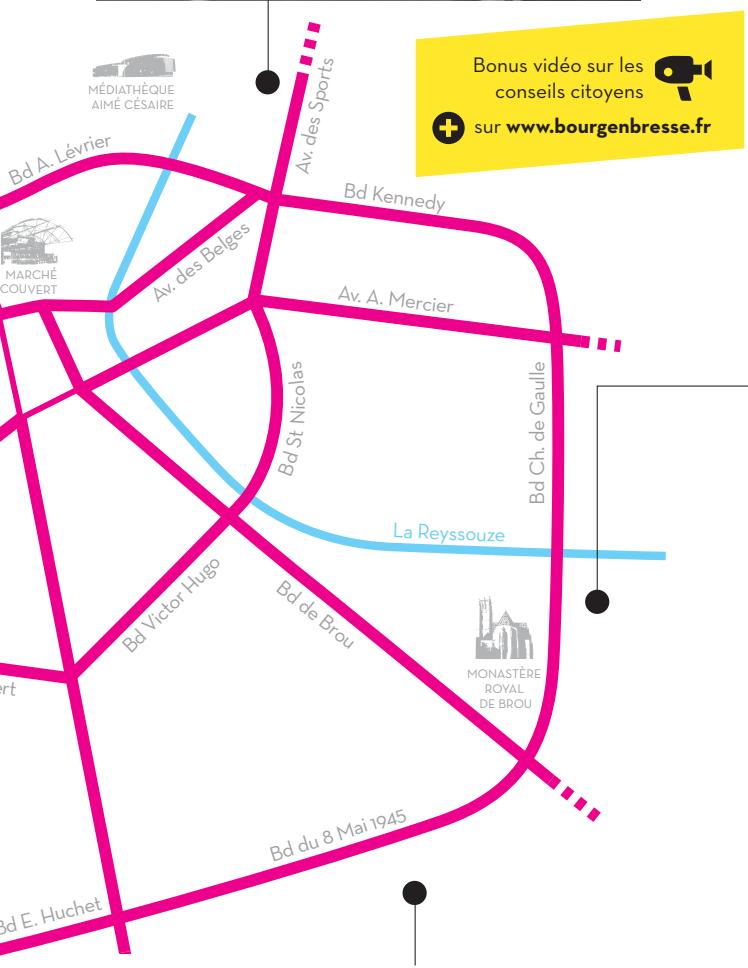
une zone de pique-nique avec barbecue et un jeu de boules ont été installés début octobre. Seul bémol, les services municipaux ont modifié les emplacements sans nous informer : c'est dommage ! » Une seconde tranche de travaux est envisagée avec l'installation d'une fontaine à eau et d'un éclairage sur l'allée principale. Le conseil réfléchit aussi à l'aménagement de la place des Ébaudis, avenue de Marboz.





L'AVENUE DE BAD KREUZNACH SÉCURISÉE

Le conseil citoyen Dîmes-Sardières avait constaté que la traversée de l'avenue de Bad Kreuznach était difficile et dangereuse pour les piétons. Mathilde Véron-Goyet, conseillère citoyenne, explique : « l'avenue est une quatre voies d'entrée de ville très rapide : lorsqu'une voiture s'arrête au passage piéton, celles qui arrivent derrière ne stoppent pas forcément. Le conseil citoyen a alerté sur cette traversée, il y a deux ans, en demandant qu'un feu soit installé. Après étude, les services techniques ont opté pour le traçage d'un 2^d passage piéton à hauteur de la gendarmerie avec la création d'un îlot central et l'installation de feux clignotants continus alimentés par des panneaux solaires. Cet aménagement de 22 600 € a été financé par le Comité consultatif de programmation des travaux ».



DES LIVRES EN LIBERTÉ

Depuis juillet, le square des Vennes accueille une cabane à livres. L'aboutissement d'une action du conseil citoyen Vennes-Bouvent-Charmettes qui souhaitait installer une bibliothèque de rue pour donner à tous un accès libre et gratuit aux livres. La cabane qui a de faux airs de cabine téléphonique anglaise a été installée en lien avec Tremplin et le Réseau de lecture publique de la Ville. « J'espère que chacun trouvera un vrai plaisir à venir

découvrir cette cabane, à fouiller dans les livres et à l'alimenter aussi, explique Ghislaine Sochay, conseillère citoyenne, c'est déjà un grand succès. Le rayon enfant fonctionne particulièrement bien ». Une belle réussite ! « Être conseiller citoyen c'est une mission pleine d'empathie et de solidarité, souligne Ghislaine Sochay, on se sent utile et on fait remonter les besoins des habitants du quartier. C'est enrichissant. »

Réfection du chemin des Sources

Daniel Juglair achève son 3^e mandat au conseil citoyen Alagnier-Croix-Blanche-Prés de Brou. « Cette mandature, nous avons énormément travaillé sur les déplacements. Des habitants nous ont alertés sur le mauvais état du cheminement piéton des Sources et sur la dangerosité de



son débouché rue du Pré Georges. Un groupe de travail a proposé des aménagements à la Ville : drainage et élargissement du cheminement, réfection du revêtement, élagage de la végétation, création d'un trottoir rue du Pré Georges et d'un passage protégé rue du Moulin de Brou pour faciliter l'accès au centre commercial. Nos préconisations ont été suivies. Le 19 mai dernier, l'aménagement a été inauguré. Une belle satisfaction. D'autres projets sont à venir : la création et la sécurisation de traversées piétonnes avenue Amédée Mercier, la finalisation de l'aménagement du souterrain de la Croix-Blanche... ».



Grand format.



11 millions d'euros investis par la Ville depuis 2011 pour embellir et renforcer l'attractivité du centre-ville.



Avec 650 commerces et services à la personne, le centre-ville de Bourg bénéficie d'une offre commerciale dynamique.

Source : Ville de Bourg-en-Bresse



Reconquérir le cœur de ville : la municipalité a lancé en 2010 une grande offensive pour renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville burgien. Éclairage avec Thierry Moiroux, maire-adjoint délégué au Commerce et à l'Artisanat.

Commerce

APPELLATION D'ORIGINE CENTRE-VILLE

① UN PLAN DE BATAILLE « COMMERCE EN VILLE »

Si le centre-ville de Bourg est le plus grand centre commercial à ciel ouvert de l'Ain, il a subi ces dernières années la concurrence des zones commerciales périphériques et de la vente en ligne, mais aussi le ralentissement de la consommation des ménages. Pour lui redonner de l'attractivité, la Ville, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg (CA3B), la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI) et l'association Centre commerces Bourg mènent une politique offensive.



SERGE BUATHIER

Dès 2010, la Ville a lancé son plan « Commerce en ville » et embauché, en partenariat avec la CCI, un manager de centre-ville. Elle a investi 11 millions d'euros depuis 2011 (rénovation de rues commerçantes, mise

en accessibilité de commerces, soutien aux initiatives des commerçants, politique de gratuité du stationnement...). Un effort conjugué à celui de CA3B qui a financé le dispositif de la rue des créateurs et des projets structurants pour le centre-ville : le Carré Amiot, l'amélioration de la circulation des cyclistes et des bus (boulevard Leclerc et rue Vicaire)...

② SUR LE FRONT DU STATIONNEMENT

La Ville a repris en régie le stationnement le 1^{er} septembre 2016. Objectifs : retrouver plus de souplesse et développer les gratuités pour inciter les chalands à venir en centre-ville (une demi-heure gratuite sur voirie et une heure sur les parkings fermés). Et les résultats sont là : +20 % de fréquentation sur voirie, +11 % dans les parcs fermés depuis l'an dernier. Depuis septembre, les usagers ont découvert les avantages du nouveau parking du marché couvert : 170 places gratuites pendant deux heures sont disponibles au plus près des commerces et des services.

③ UNE VACANCE COMMERCIALE EN BAISSE

À Bourg-en-Bresse, la vacance commerciale est de 7 %, contre 10 % en moyenne dans des villes de ➤

Grand format.

La fidélité, ça rapporte !

À Bourg, 36 commerçants proposent la carte de fidélité collective Client Roi. Tous les 10 achats, elle donne droit à un bon d'une valeur de 5 % de vos achats, envoyé directement à votre domicile. Détenue par 27 000 personnes, cette carte reverse chaque année près de 276 700 euros à ses fidèles clients.

► même taille. Des résultats qui permettent à Bourg de se classer dans la catégorie des « centres-villes légèrement désertés » dans la dernière étude de l'Institut pour la ville et le commerce. Dans les principales rues commerçantes, cette vacance tombe à 2 %.

De 2012 à 2017, la vacance commerciale a diminué de 30 % grâce, notamment, à une collaboration étroite de la Ville avec les agences immobilières et les propriétaires, à l'instauration d'un plan de servitude du commerce en ville. Ainsi, lors du changement de destination d'un commerce, la Ville a son mot à dire pour protéger le centre des assauts des banques, mutuelles ou assurances, et favoriser les commerces de bouche ou d'équipements de la personne. L'exemple le plus parlant est celui de l'avenue Alsace-Lorraine où les commerces de bouche ont fait leur réapparition (installation d'un boucher, d'un fromager...).

④ MOBILISATION GÉNÉRALE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

Avec l'appui financier de CA3B, la Ville, l'association des artisans d'art et les chambres consulaires ont lancé le dispositif « créateurs en ville » pour régénérer la rue Thomas Riboud qui se vidait de ses enseignes. Aux côtés de commerçants bien implantés, trois créateurs se sont installés à l'automne 2016, une céramiste, une peintre et un mosaïste. Ils bénéficient d'un coup de pouce de CA3B qui participe au financement de leur loyer. Trois nouveaux artisans rejoindront la « rue des arts » cet automne. De plus, le *street art* a fait son apparition rues Thomas Riboud et Samaritaine, le

jardin éphémère a apporté sa touche de nature sur l'esplanade de la Comédie et la place des Bons-Enfants s'est métamorphosée le temps d'un été...

⑤ UN CADRE DE VIE CONQUÉRANT

Dans le sillage des réaménagements des rues Bichat, Pioda et Notre-Dame, la municipalité poursuit l'embellissement des rues. La rue Cassin a été refaite en amont du chantier Amiot (400 000 €) ; la rue Charles Robin a bénéficié d'un lifting complet cet été (237 000 €). L'avenue Alsace-Lorraine en travaux (2 M €) révèlera son nouveau visage fin août 2018 (cf. p. 11). Côté Carré Amiot, l'ouverture au printemps 2019 d'un nouvel espace commercial va renforcer l'attractivité du centre. Financé et porté par un opérateur privé, cet ensemble de 5 600 m² s'élèvera sur trois niveaux et accueillera de nouvelles enseignes phares capables d'attirer des clients supplémentaires en centre-ville.



Grâce aux initiatives de la Ville et de ses partenaires, les indicateurs commerciaux passent au vert.

SERGE BUATHIER

Que pensent les clients du centre-ville ?

Quels sont les habitudes d'achat, les envies, les besoins des chalands du cœur de ville ? Selon une enquête clientèle menée sur les comportements d'achats et les attentes des clients (commandée par la Communauté d'agglomération en octobre 2016), un client sur deux vient au moins trois fois par mois en centre-ville, pour faire des achats (93 %), flâner (83 %) ou fréquenter un restaurant ou un bar (82 %). Pour 75 % des sondés, le centre-ville est agréable et les commerçants accueillants. 62 % d'entre eux estiment que les prix sont raisonnables. Si pour deux tiers des clients,



le commerce de centre-ville a de l'avenir, son attractivité peut être améliorée en diversifiant l'offre (plus de boutiques, d'enseignes nationales et internationales), en améliorant l'accès et le stationnement au centre-ville et en privilégiant le piéton dans les rues. En conclusion, le client type est attaché à ses pratiques d'achat en cœur de ville, pour peu que le commerce se modernise en élargissant, par exemple, ses horaires d'ouverture, en proposant plus de services de livraison, de commande, en développant les outils numériques...



Les commerçants font battre le cœur de ville.

« Les centres commerciaux de périphérie et le développement de la vente sur Internet, ont bouleversé notre activité », explique Sophie Janin, présidente de l'association Centre commerces Bourg qui regroupe 150 commerçants du cœur de ville. Si de nombreuses villes n'ont pas résisté à cette nouvelle donne, les adhérents de Centre commerces Bourg ne désarment pas et rivalisent d'idées pour attirer les chalands. Ce mois d'octobre, ils ont lancé leur Appellation d'Origine Centre-Ville (AOCV). Un clin d'œil au label agricole qui valorise la proximité et la qualité. « Nous rappelons aux consommateurs que le centre-ville est un lieu vivant, riche d'une grande diversité de commerces qui proposent conseils, services après-vente... », s'enthousiasme Anne Forestier, animatrice de Centre commerces Bourg.

Tout au long de l'année, l'association dynamise le centre-ville. Si sa braderie d'automne est le porte-étendard de son action, l'association multiplie les initiatives : « Nous avons proposé des gratuités sur le stationnement qui ont été mises en place par la Ville, développé les chèques cadeaux, communiqué sur les réseaux sociaux, encouragé nos adhérents à ouvrir entre 12 h et 14 h le vendredi, imaginé cet été une chasse au trésor dotée de chèques cadeaux, lié des partenariats avec les clubs sportifs et les équipements culturels locaux... », souligne Anne Forestier.

www.centrecommercesbourg.fr

4 juillet 2017, lâcher de ballons rue Notre-Dame, à l'initiative de Centre commerces Bourg.

Des projets pour doper le centre-ville



Bonus vidéo
Carré Amiot

La métamorphose d'Amiot

Débutée en avril 2016, la transformation du Carré Amiot avance. En septembre 2016, la nouvelle gare de bus a été mise en service ; en février 2017, la rue Cassin rénovée a été inaugurée ; cette rentrée, l'aile arrière de l'ex-collège Amiot a été démolie. À l'horizon 2019, le Carré Amiot sera transfiguré. Le cours de Verdun végétalisé redeviendra une place de centre-ville. La place Bernard recomposée gagnera en espaces verts. La rue du 19 Mars 1962 deviendra un mail piéton arboré. Une rue piétonne sera créée entre le conservatoire et le nouveau centre commercial. Le chevet de Notre-Dame et son parking seront réagencés et embellis.



La future Alsace-Lorraine

Début octobre, l'avenue Alsace-Lorraine a entamé son lifting qui s'achèvera fin août 2018. De la place de l'Hôtel de Ville au square Joubert, les trottoirs seront élargis pour faciliter la déambulation des chalands, les terrasses confortées, le stationnement repensé, la voirie refaite et pacifiée grâce à la création d'une zone de rencontre « 20 km/h » et d'une piste cyclable remontante. Le cadre de vie sera embelli par des plantations, des éclairages valorisant arbres et bâtiments. Le square Lalande sera ouvert côté avenue et son aire de jeux refaite. Au premier trimestre 2019, le Centre Albert Camus rénové ouvrira ses portes.

Petits formats.

Pont-des-Chèvres

RECOMPOSITION ANNONCÉE

Dans le cadre de la rénovation urbaine du Pont-des-Chèvres en cours d'élaboration, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, la Ville et Bourg Habitat ont souhaité mettre la concertation au cœur du projet. La concertation permet d'ajuster le programme aux besoins et aux attentes des habitants, tout en tenant compte des contraintes et des ambitions des trois maîtres d'ouvrage. De mai à juillet, près de 400 personnes se sont exprimées sur le logement, le quartier, les déplacements, les services et les commerces. L'école Louis Parant, le centre social, le centre de loisirs, les associations du quartier se sont mobilisés pour inciter les habitants à participer.

PAROLES D'HABITANTS

Concernant le logement, les participants ont principalement relevé des problèmes d'isolation (thermique ou phonique). En ce qui concerne les espaces publics, des lieux de rencontres intergénérationnels sont souhaités, en complément des aires de jeux très fréquentées à rénover. Les espaces verts sont perçus comme un atout à développer pour le cadre de vie au quotidien. Pour ce qui est des déplacements, les riverains notent des problèmes liés à une vitesse excessive, dangereuse pour les piétons et les vélos. Il est aussi question d'améliorer la vie et l'animation du quartier. De nombreuses propositions concernent ainsi le vivre ensemble, les relations de voisinage ou de quartier, le respect et la propreté. Après cette première phase de diagnostic, des temps de rencontres et d'échanges avec les habitants seront organisés de novembre 2017 à janvier 2018 afin de faire émerger des propositions concrètes. Le projet qui sera défini en mars 2018 sera officiellement soumis à la signature de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), de l'État et des partenaires en juin de l'année prochaine.



100 tonnes de tuiles

Depuis juillet, la chapelle des Jésuites, classée monument historique depuis 1983, a entamé une cure de jouvence. Sous une immense bâche qui la recouvre entièrement, la toiture de l'édifice va être rénovée pour venir à bout des infiltrations et de l'humidité qui la mettent en péril. Pour mener à bien cette restauration, un échafaudage de 26 mètres a été installé, nécessitant la dépose des vitraux et du mobilier intérieur. Pour poser les 100 tonnes de tuiles, 9 km de liteaux seront remplacés. Montant des travaux : 1 M d'euros, financé par la Ville, l'État et le Département. Livraison mars 2018. Concernant les 80 000 tuiles nécessaires, une campagne de souscription a été lancée par la Ville, les Amis de la chapelle des Jésuites et la Fondation du patrimoine.

+ www.fondation-patrimoine.org

2 voitures

électriques ont été mises à disposition des services de la Ville par la société Trafic Communication Visiocom. Habillées de marquages publicitaires, elles renouvellent le parc municipal de véhicules sans frais d'acquisition.



INEASTUDIO/STRATES



Carton plein pour Adolidays

Depuis 2010, Adolidays regroupe les structures jeunesse du territoire. Pilotée par la Ville, cette plateforme propose un large panel d'activités (culturelles, sportives et scientifiques) aux adolescents de 12 à 17 ans. « Grâce à Adolidays, les jeunes acquièrent de l'autonomie, accèdent aux différents équipements sportifs et culturels de la ville, s'initient au développement durable... Cet été, ils ont été plus de 300 à participer au Centre de loisirs des jeunes (CLJ), aux stages, aux animations thématiques et aux mini-camps organisés par les structures participantes. Un chiffre en augmentation qui s'explique par les prix attractifs et la diversité des activités proposées », souligne Jérôme Comte, coordonnateur Enfance-Jeunesse de la Ville. Au-delà de la saison estivale, Adolidays reprend du service à chaque période de vacances scolaires.

04 74 45 70 22 - www.bourgenbresse.fr et Instagram Ville



SERVICE ACTION ÉDUCATIVE

Travaux

LYCÉE CARRIAT : DU NEUF CETTE RENTRÉE

Lancée au printemps 2013, la restructuration du lycée Carriat avance à grands pas. Après la rénovation de l'internat en 2014, du restaurant scolaire en 2015, la création d'ateliers pour les formations professionnelles (CAP, BEP) et de classes de labos en 2015-2016, plusieurs équipements ont été livrés cette rentrée. C'est le cas du bâtiment A où se concentre la majorité des cours avec 38 salles de classe, toutes équipées d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur et d'enceintes, mais aussi d'un gymnase et d'une piscine dernière génération. Le bâtiment P, doté d'un préau (esquisse ci-dessus) et de salles de travail, sera livré ce mois de novembre. Même si la fin du chantier est prévue pour la rentrée 2019, les conditions de travail des 2 000 élèves, des 300 enseignants et personnels de l'établissement se sont déjà nettement améliorées !

Ghislain Gros
@GhislainGros 12 octobre 2017

Le spectacle son&lumière Couleurs d'amour #Bourg-en-Bresse aura une saison 4 a annoncé le maire@JFDebat 1 nouvelle création sur 2 mois.

Philippe Bélaval
@Pbelaval 5 octobre 2017

Rdv en mai pour l'achèvement des chantiers en cours au @monasteredeBrou : bas-côté sud, appartements de #Marguerite, accessibilité #PMR

Petits formats.

La mairie vous pacse



Les déclarations de Pacs (Pacte civil de solidarité) s'effectuent en mairie depuis le 1^{er} novembre. La loi de modernisation de la justice prévoit en effet le transfert de la gestion des Pacs des tribunaux aux mairies. Il faut donc se rapprocher désormais du service Population qui vous donnera toutes les informations nécessaires, la liste des pièces à fournir ainsi qu'une date de rendez-vous pour l'enregistrement, la modification ou la dissolution d'un Pacs.

Service Population : 04 74 45 70 76



SERGE BUATHIER



SERGE BUATHIER

La Station a la cote

Agence de Mobilité de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg, La Station fonctionne depuis 3 ans.

Chaque mois, 500 personnes franchissent sa porte pour acheter des titres de transport du réseau TUB, louer des vélos ou s'informer sur l'offre de déplacements en bus, cars ou cycles. La location de vélos représente 22 % de son activité, un chiffre en augmentation. En 2018, La Station va organiser des ateliers d'apprentissage du vélo en milieu urbain.

04 74 45 05 30

UN APPARTEMENT RELAIS À BOURG

Pour répondre à des situations exceptionnelles, la Ville de Bourg-en-Bresse dispose d'un appartement relais (T4 meublé) géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Il s'adresse aux ménages burgiens ayant besoin temporairement d'un relogement à la suite d'un sinistre (incendie, dégât des eaux...) ou d'une rupture dans leur parcours de logement (location ou propriété). La commission permanente du CCAS examine suivant des critères très précis la situation du ménage, décide de l'entrée ou non dans le logement et fixe le montant de la participation financière aux charges de logement. La durée de location est limitée à 6 mois, renouvelable une fois. Durant cette période, le Pôle logement du service Action sociale accompagne le ménage dans son projet de relogement. Une première famille a bénéficié cet été de l'appartement relais à la suite de l'incendie de son domicile.

Maison sociale de Bourg-en-Bresse : 04 74 45 35 35 - polelogement@bourgembresse.fr

Jumelage aux couleurs florales

Du 14 au 17 septembre, une délégation allemande de la ville jumelle de Bad Kreuznach a été accueillie à Bourg-en-Bresse. Outre la présentation du projet urbain Carré Amiot, les Allemands ont notamment visité les 13^e Floralis de Bourg, l'une des plus belles expositions florales de France.



SERGE BUATHIER



La question : Est-ce vrai qu'il n'y aura plus d'amendes de stationnement, mais un forfait post-stationnement ?



La réponse :

À partir du 1^{er} janvier 2018, une réforme nationale « Dépénalisation du stationnement payant »

instaure le forfait post-stationnement (FPS) qui vient remplacer le procès-verbal ou amende. Concrètement, pour le stationnement sur voirie (zones verte et orange), si l'automobiliste n'a pas payé son stationnement ou bien s'il a dépassé la durée prévue, il sera soumis à un FPS de 20 €. Il peut être inférieur en fonction de ce que l'automobiliste a déjà payé : s'il a payé 2 € à l'horodateur et dépassé le temps imparti, son FPS ne sera que de 18 €. Comme pour l'ancien P.V., le contrôle sera effectué par les agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Les usagers en défaut de paiement recevront à leur domicile le forfait post-stationnement qu'ils devront payer dans un délai de 3 mois. Attention, l'amende de 135 € reste la règle si l'automobiliste se gare sur les trottoirs, les bandes cyclables, les places de livraison ou les places réservées aux personnes en situation de handicap.

www.bourgenbresse.fr

Patrimoine LUMIÈRE SUR LES VITRAUX DE NOTRE-DAME !

À l'occasion des travaux de restauration du bas-côté sud de l'église de Brou, le Centre des monuments nationaux et la Ville présentent jusqu'au 31 décembre l'exposition « Quel chantier ! Des bâtisseurs aux restaurateurs ».

Une immersion au cœur des chantiers dont le monastère royal de Brou fait l'objet depuis sa construction. L'occasion de découvrir un ensemble remarquable de vitraux provenant de l'abside de la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg. Propriétés de la Ville, inscrits à l'inventaire des Monuments historiques, ces douze vitraux représentent la vie de la Vierge. Exposés pour la première fois, ces vitraux, réalisés entre 1507 et 1515, sont restés dans l'oubli pendant 150 ans. Endommagés lors de la destruction du clocher en 1793, restaurés vers 1850, ils ont été remplacés en 1873 par les vitraux d'Eugène Oudinot qui ornent aujourd'hui encore Notre-Dame. Un temps disparu de la circulation, les vitraux originels ont été retrouvés dans le grenier du presbytère où ils avaient été stockés sans précaution. Rapatriés au musée de Brou, ils viennent d'être restaurés* par Jean-Jacques Fanjat, maître verrier.

*Restauration financée par la Ville de Bourg-en-Bresse, avec l'aide du Département de l'Ain, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le mécénat exceptionnel des Amis de l'orgue Notre-Dame. Dépot de trois panneaux provenant d'une collection privée.

Adieu « La Bresse »

La passerelle piétonne « La Bresse » surplombant l'autoroute A40 au niveau de Jasseron/Teyssonge et qui n'était plus aux normes, a été démolie dans la nuit du 14 au 15 octobre, nécessitant une fermeture de l'autoroute dans les deux sens.



Ça, c'était avant.



© JEAN-FRANÇOIS BOUGUE, EXPOSITION « LA JUSTICE DANS L'AIN »

D'UN PALAIS À L'AUTRE

Depuis le Moyen Âge, le pouvoir judiciaire s'est concentré sur la colline de l'ancien château des sires de Bâgé, avant le déménagement de la prison en 2010 et du palais de justice en 2016.

La justice hors les murs

Jusqu'au 19 janvier 2018, la justice part à la rencontre des habitants à travers l'événement « La justice dans l'Ain, l'homme, le temps, l'espace » : expositions, plaideries d'étudiants, films, débats et conférences.
Cf. page 5 du B'en'B.
www.ain.fr ;
www.bourgenbresse.fr
Facebook justicedanslain

Aujourd'hui, il ne reste rien du château féodal érigé par les sires de Bâgé au x^e siècle. C'est pourtant sur ses fondations, sur une colline bordée par la place des Lices, la place des Greffes (actuel square Lalande), les rues du Palais, d'Espagne et Débeney, nommée « butte du greffe », que se concentre jusqu'en 2016 le pouvoir judiciaire. Après le rattachement de la Bresse à la principauté de Savoie au xii^e siècle, le château seigneurial reste le siège administratif et judiciaire de la région : il comprend une prison et sa cour d'appel de Bourg, une cour de justice quand celle-ci n'est pas rendue en ville, sous les halles situées entre l'église Notre-Dame et l'Hôtel de Ville.

En 1601, date du rattachement des pays de l'Ain à la France, Bourg accueille la plus importante juridiction du territoire, le bailliage-présidial, installé dans le château des ducs de Savoie. Ses compétences sont importantes : il juge

certaines affaires civiles en dernier ressort et il est le seul tribunal compétent pour certains crimes.

En 1664, [les officiers de l'élection de Bresse obtiennent du roi le pouvoir de construire à neuf un palais pour l'administration de la justice sur la place appelée des Lices, joignant au château et aux prisons royales de la ville], indique une transaction entre les Sieurs Officiers en l'Eselection de Bresse et maître Richard Boleat*. Très vite, le modeste édifice de deux étages ne suffit plus. Les greffiers et les archives sont logés dans des maisons du quartier. En 1763, la construction d'un



En 2016, le pouvoir judiciaire quitte la "butte du greffe" »

greffe attenant et des travaux de réparation sont envisagés. Un plan de 1765 montre l'hôtel du présidial avec son « vestibule ou pas perdus » et sa conciergerie jouxtant la prison. Derrière le présidial sont mentionnés le cloître, le réfectoire, l'église, l'apothicairerie, le jardin et le verger de l'abbaye des Dames de Sainte-Claire.

TONY FERRET RÉAMÉNAGE LE PALAIS

En 1817, de nouvelles lois imposent d'adapter les locaux : un corps de bâtiment est construit au sud de la prison, mais l'ancienne salle des pas perdus, le bureau du greffe et le logement du concierge sont conservés. En 1885, Tony Ferret se voit confier le réaménagement complet du palais de justice, en gagnant sur l'espace occupé par le couvent des Clarisses. Au xx^e siècle, l'accroissement de l'activité judiciaire pousse à agrandir le palais. De nouvelles ailes sont construites et des annexes sont trouvées dans la ville pour abriter les services du tribunal de grande instance, rue Paul Pioda, et du tribunal d'instance, place Pierre Goujon.

En 2010, un concours d'architectes est lancé pour créer une nouvelle cité judiciaire sur le site de l'ancien hôpital de la Madeleine, à l'angle de l'avenue Alsace-Lorraine et du boulevard Paul Bert. Mis en service en avril 2016, le nouveau bâtiment de 8 000 m² regroupe toutes les juridictions : tribunaux d'instance, de grande instance, de commerce, le conseil des prud'hommes et la cour d'assises. Dans la tradition de l'architecture judiciaire, ses colonnes et ses marches confèrent au nouveau palais prestige et solennité, mais l'usage du béton et du verre et l'ouverture du parvis sur la ville témoignent de la transparence et de l'accessibilité de la justice.

*A.D. Ain – 3E 84 (folio 150 vo)

Sources : exposition « *Du gibet au palais* » réalisée par les Archives départementales de l'Ain. Bourg de A à Z, Maurice Brocard, Éditions de la Tour Gile.

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr



1880, la foule devant le palais de justice, rue du Palais.

Copie d'une gravure noir et blanc sous forme de carte postale [1880].

ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT 35 FI 319



Plan de la ville de 1813

En 1813, les différents tribunaux sont implantés de part et d'autre de la prison : le tribunal criminel sur le site de l'ancien bailliage-présidial, le tribunal civil dans les anciens bâtiments du couvent des Clarisses et la justice de paix du côté de la place des Lices.

Quiz

1 - En quelle année a été confié à Tony Ferret le réaménagement du palais de justice ?

- a 1885
- b 1905

2 - Sur quel couvent s'est développé le palais de justice ?

- a Le couvent des Ursulines
- b Le couvent des Dames de Sainte-Claire

Réponses :



L'ancienne rue du Palais

Copie d'une lithographie en noir et blanc de 1800 représentant l'ancienne rue du Palais et le passage des Prisons [NDLR : vue depuis l'actuelle place de la Prison].

Tribune.

Allo ?...

La rénovation de l'avenue Alsace-Lorraine et du début de la rue Charles Robin, l'installation du jardin éphémère et des bibliothèques de rue, les jardinières fleuries en ville, l'aménagement (enfin !) du Carré Amiot, la rénovation urbaine de Terre des Fleurs... tout cela est positif ! Mais pour autant... Qui écoute et prend en compte ce que disent et vivent les Burgiens au quotidien ?

Ainsi par exemple :

- Dans nos crèches municipales, est-on vraiment sûr que ne plus cuisiner sur place les repas est un vrai bénéfice en terme de projet d'équipe pour nos agents et d'apprentissage adapté du goût et des saveurs pour nos tout petits ?
- Pourquoi l'ascenseur du parking des Bons-Enfants, géré depuis janvier 2017 en régie municipale, est-il toujours en panne depuis plus de six mois ?? Comment font les personnes à mobilité réduite ?
- Pourquoi les problèmes récurrents

du centre-ville perdurent-ils : dérives dangereuses à l'occasion des mariages, malpropreté des espaces publics, déficit de fréquentation par les Burgiens, sentiment croissant d'insécurité exacerbé par la présence opprassante de populations errantes.

Le Maire s'intéresse-t-il toujours à notre ville ? Les Burgiens paient beaucoup d'impôts, et beaucoup plus d'ailleurs que dans les communes voisines.

Ils aimeraient donc qu'au-delà des grands projets, leur quotidien se trouve facilité et amélioré, EN TOUTE SÉCURITÉ...

**Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre),
Pierre LURIN, Président,
Laurence PERRIN-DUFOUR,
Jacques FRENEAT, Pauline
FROPPIER, Fabien MARECHAL,
Georges RAVAT, Éric DUCLOS
Contact :
bourgoxygene@gmail.com**

Gouverner c'est prévoir, même le pire...

En France Maurane et Laura étaient là au mauvais endroit et au mauvais moment ! C'est en effet ce qu'on a pu entendre dans certains médias. Cette phrase anodine banalise l'horreur et annihile les responsabilités. Or le limogeage du Préfet de Lyon démontre que cela aurait pu être évité et que ce nouvel attentat islamiste incombat à une négligence humaine. Mes pensées vont aux proches des victimes.

À Bourg-en-Bresse Il est du devoir des élus d'alerter et d'agir sur le danger que représentent quelques excités qui transforment le centre-ville en circuit de course automobile et en théâtre des provocations. On se demande d'ailleurs si les mots mariage civil et républicain ont encore un sens tellement l'exubérance identitaire et religieuse est ostensiblement montrée. Le danger est réel pour les piétons et cyclistes et

il sera présent tant que des mesures drastiques ne seront pas prises ! Notre police municipale doit avoir les moyens et les ordres pour se faire respecter. Se faire respecter, faire respecter les règles et les lois, tel semble être le grand défi que devront relever nos dirigeants en France comme à Bourg-en-Bresse ! Pour que personne ne se retrouve au mauvais moment au mauvais endroit.

Jérôme Buisson, conseiller municipal FN de la minorité.

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h
pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité / passeports, état civil),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparcauto@bourgenbresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgenbresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services

Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs

6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17

Ouverture au public :

- mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages
sur le répondeur.

... Clac.



BAD EN BRESSE

SERGE BUATHIER



SÉDUISANTES FLORALIES

Jean-Jacques Dauget



MIEL PARTY



FESTIVAL T'EN VEUX ENCORE ? #9

SERGE BUATHIER

SERGE BUATHIER



LANCÉMENT DE LA SAISON THÉÂTRALE

14 OCTOBRE 2017 > 14 JANVIER 2018



AFRIQUE D'AUJOURD'HUI

ENGAGEMENT,
CONSCIENCE,
SPIRITUALITÉ



EXPOSITION

H2M - ESPACE D'ART
CONTEMPORAIN
5, rue Teynière à Bourg-en-Bresse

GRATUIT
Du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h